



**VILLE DE HOUILLES**

**PRESENTATION DU COMPTE  
ADMINISTRATIF**

**EXERCICE 2015**

# Préambule

---

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et dépenses qui permettent à la ville de Houilles d'assurer le fonctionnement des services publics ainsi que le renouvellement et le développement son patrimoine.

Il convient de distinguer deux catégories de mouvements financiers :

- Les opérations réelles, qui se traduisent par des encaissements (ex : recettes fiscales) ou des décaissements (ex : rémunération des agents), et sur lesquelles sont fondées les analyses financières.
- Les opérations d'ordre, qui n'ont pas d'impact sur la trésorerie de la collectivité (amortissements, provisions, opérations patrimoniales...) et qui s'équilibrent toujours en recettes et en dépenses.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il est préparé par l'ordonnateur, obligatoirement au vu du compte de gestion fourni préalablement par le receveur municipal.

Il doit être présenté à l'assemblée par un président désigné expressément pour la séance spécifique au cours de laquelle il est débattu et adopté.

L'ordonnateur peut assister aux débats mais il doit impérativement se retirer au moment du vote, car il ne peut être juge et partie.

# PRESENTATION GENERALE

Le compte administratif clôt le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, le compte administratif 2015 du budget principal a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire tenu le 18 décembre 2014 ;
- le vote du budget primitif 2015 intervenu le 12 février 2015 ;
- le vote du budget supplémentaire 2015 intervenu le 25 juin 2015 ;
- les décisions modificatives adoptées les 9 avril, 10 septembre et 18 novembre 2015.

La lecture des données relatives à l'exécution du CA 2015 confirme une amélioration des principaux indicateurs se rapportant à l'exercice 2015.

EQUILIBRES FINANCIERS	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Variation annuelle sur la période
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>44 199 385 €</b>	<b>39 248 726 €</b>	<b>42 582 066 €</b>	<b>-1,85%</b>
RECETTES DE GESTION (hors chapitres 76 et 77)	38 280 503 €	39 080 515 €	39 682 498 €	1,81%
<i>dont dotations et participations (chapitre 74)</i>	<i>11 188 298 €</i>	<i>11 636 917 €</i>	<i>11 023 818 €</i>	<i>-0,74%</i>
<i>dont fiscalité directe locale (R731)</i>	<i>15 164 372 €</i>	<i>15 437 627 €</i>	<i>15 853 561 €</i>	<i>2,25%</i>
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>32 529 103 €</b>	<b>34 586 520 €</b>	<b>33 701 207 €</b>	<b>1,79%</b>
DEPENSES DE GESTION (hors chapitres 66 et 67)	32 079 421 €	33 902 461 €	33 362 709 €	1,98%
<i>dont dépenses de personnel</i>	<i>20 375 631 €</i>	<i>21 396 654 €</i>	<i>21 790 539 €</i>	<i>3,41%</i>
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>6 201 082 €</b>	<b>5 178 054 €</b>	<b>6 319 789 €</b>	<b>0,95%</b>
Frais financiers	390 455 €	338 766 €	272 149 €	-16,51%
<b>EPARGNE BRUTE (CAF)</b>	<b>5 812 846 €</b>	<b>4 590 530 €</b>	<b>7 921 459 €</b>	<b>16,74%</b>
Amortissement du capital de la dette	1 514 784 €	1 568 675 €	1 330 442 €	-6,28%
<b>EPARGNE NETTE (CAF NETTE)</b>	<b>4 298 062 €</b>	<b>3 021 855 €</b>	<b>6 591 017 €</b>	<b>23,83%</b>
CAF COMPTABLE	4 298 062 €	3 021 855 €	6 591 017 €	23,83%
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)</b>	<b>8 376 502 €</b>	<b>14 942 959 €</b>	<b>8 082 256 €</b>	<b>-1,77%</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors dette et cessions)</b>	<b>7 530 082 €</b>	<b>2 848 874 €</b>	<b>4 554 476 €</b>	<b>-22,23%</b>
EMPRUNTS NOUVEAUX	1 500 000 €	0 €	0 €	-100,00%
SOLDE DE CLOTURE REPORTE	8 285 205 €	13 236 847 €	4 164 615 €	-29,10%
<b>RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12</b>	<b>13 236 847 €</b>	<b>4 164 617 €</b>	<b>7 227 852 €</b>	<b>-26,11%</b>
<b>ENCOURS DE DETTE AU 31/12</b>	<b>13 320 956 €</b>	<b>11 752 281 €</b>	<b>10 421 838 €</b>	<b>-11,55%</b>

# LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

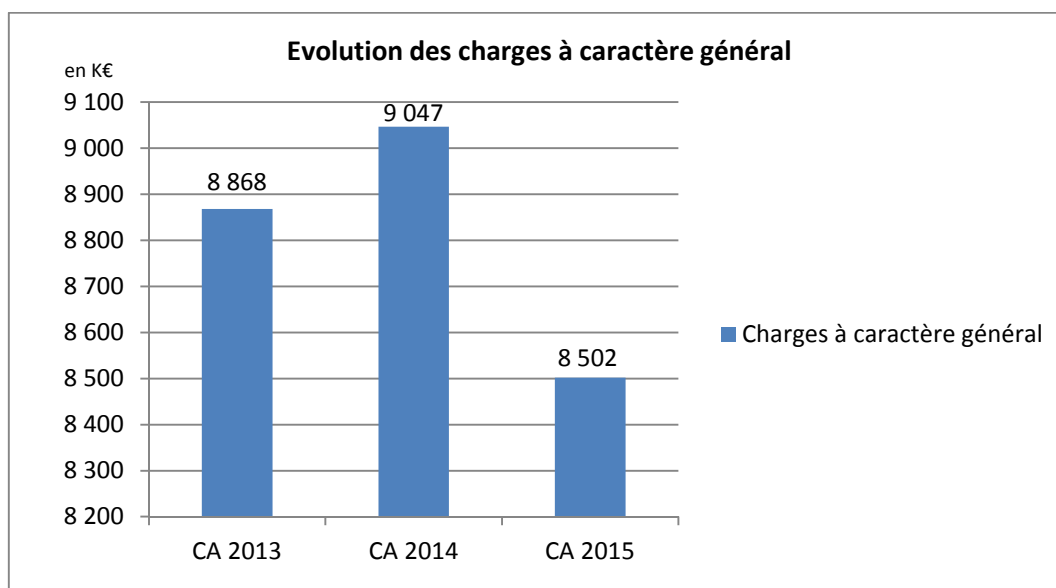
## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement 2015 s'élèvent à 33 701 K€ contre 34 587 K€ en 2014 soit une diminution de 2,56%.

(en milliers d'euros)	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Variation 2014-2015
(D011) Charges à caractère général	8 868	9 047	8 502	-6,02%
(D012) Dépenses de personnel	20 376	21 397	21 791	1,84%
(D014) Atténuations de produits	314	635	233	-63,27%
(D65) Autres charges de gestion courante	2 521	2 824	2 837	0,43%
(D66) Charges financières	399	339	272	-19,66%
(D67) Charges exceptionnelles	51	345	66	-80,78%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>32 529</b>	<b>34 587</b>	<b>33 701</b>	<b>-2,56%</b>

Cette diminution traduit la volonté de maîtrise des coûts de fonctionnement de la ville.

**Les charges à caractère général (chapitre 011)** comprennent les charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurances, charges locatives, impôts et taxes, entretiens et réparations...) et des charges liées à l'activité (achats de petits équipements ou de prestations de services, alimentation, frais de télécommunication, de publication, d'affranchissement, carburant, locations d'équipement...).



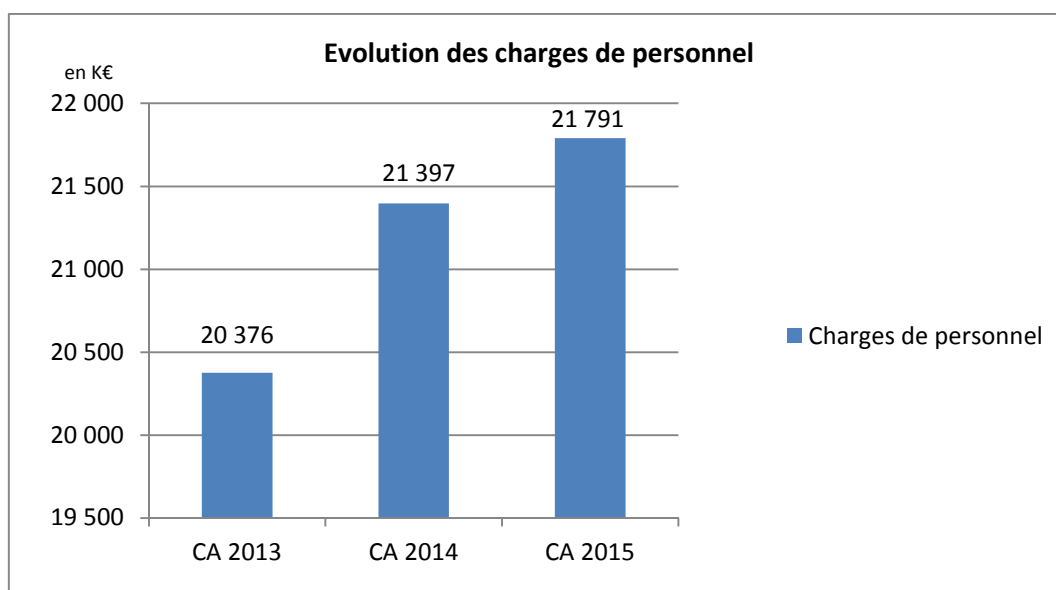
Les principaux postes 2015 concernent :

- les contrats de prestations de service pour 1 524 K€
- les fluides pour 1 358 K€
- l'entretien et la maintenance du patrimoine mobilier et immobilier pour 1 306 K€
- l'alimentation pour 970 K€

Le budget primitif 2015 avait été construit avec l'objectif de diminuer ces charges de 7,29%. Cet objectif est quasi atteint dans la mesure où la maîtrise des coûts a permis une baisse de 6,02% par rapport à 2014.

**Les charges de personnel (chapitre 012)** regroupent l'ensemble des dépenses liées au personnel. Elles progressent de 1,84% par rapport à 2014, progression en grande partie liée au Glissement Vieillesse Technicité.

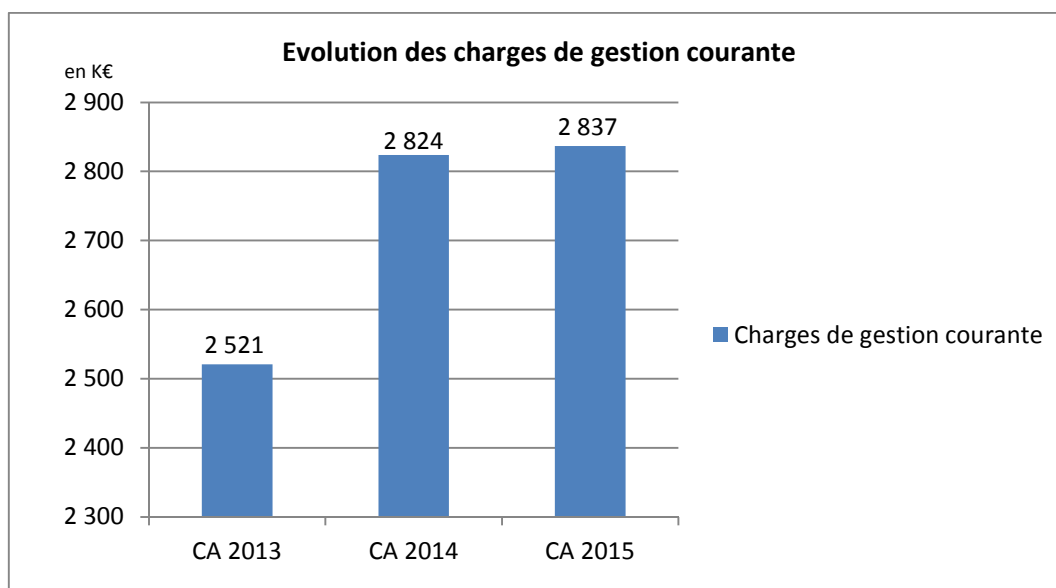
Ces charges représentent 64,66% des dépenses, ce qui en fait le premier poste de dépenses de fonctionnement. Initialement évaluées à 22 438 K€, leur taux de réalisation de l'ordre de 97% traduit la volonté d'optimisation de cette ressource.



Les principaux postes 2015 concernent :

- la rémunération principale des agents titulaires pour 8 287 K€
- la rémunération des agents non titulaires pour 4 778 K€
- les cotisations (URSSAF, caisses de retraite...) pour 6 089 K€

**Les charges de gestion courante (chapitre 65)** représentent 8,42% et regroupent les subventions et contingents versés aux associations et organismes extérieurs.

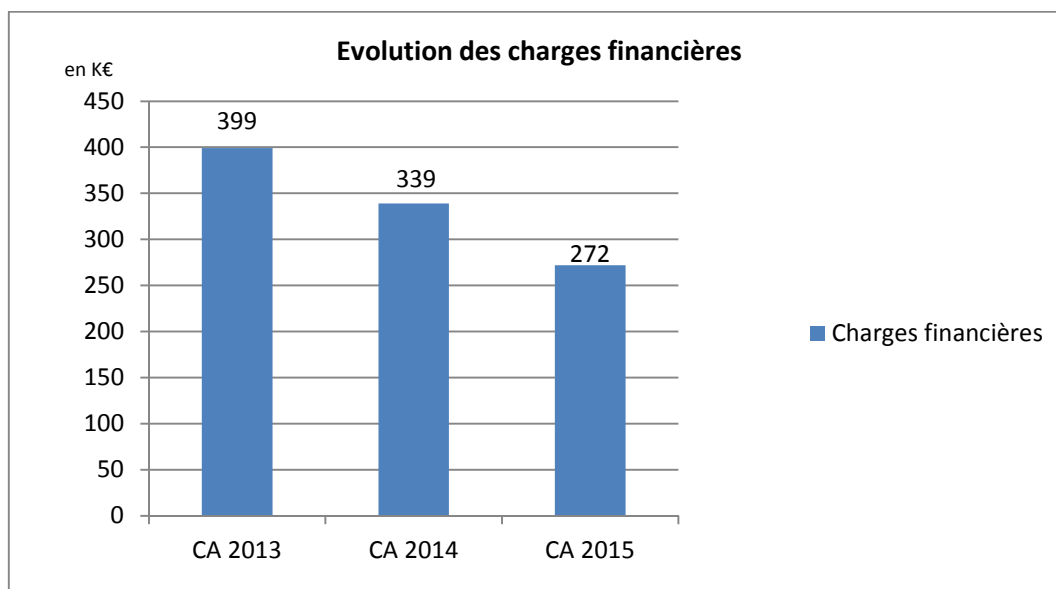


Ces charges sont principalement constituées par :

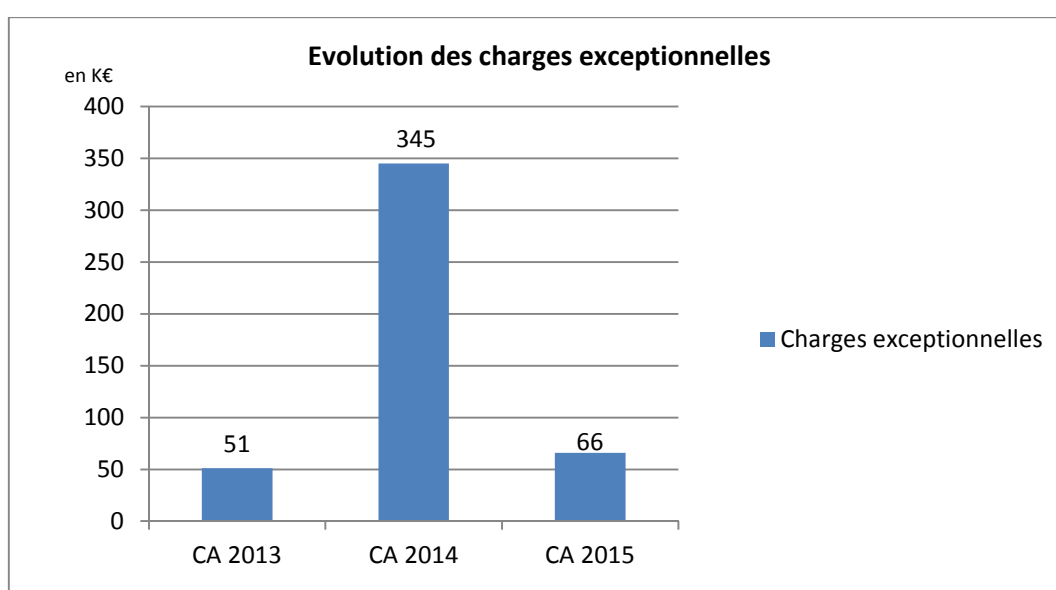
- le contingent incendie pour 1 004 K€
- les subventions aux associations pour 568 K€
- la subvention au CCAS pour 300 K€
- la participation au budget annexe assainissement au titre des eaux pluviales pour 122 K€
- la subvention à la Caisse des écoles pour 73 K€

**Les charges financières (chapitre 66)** sont les charges liées aux intérêts de la dette qui sont composés du paiement à l'échéance des intérêts d'emprunts et le paiement des intérêts courus non échus (ICNE).

Elles représentent 0,81% des dépenses de la section de fonctionnement pour un total de 272 K€.

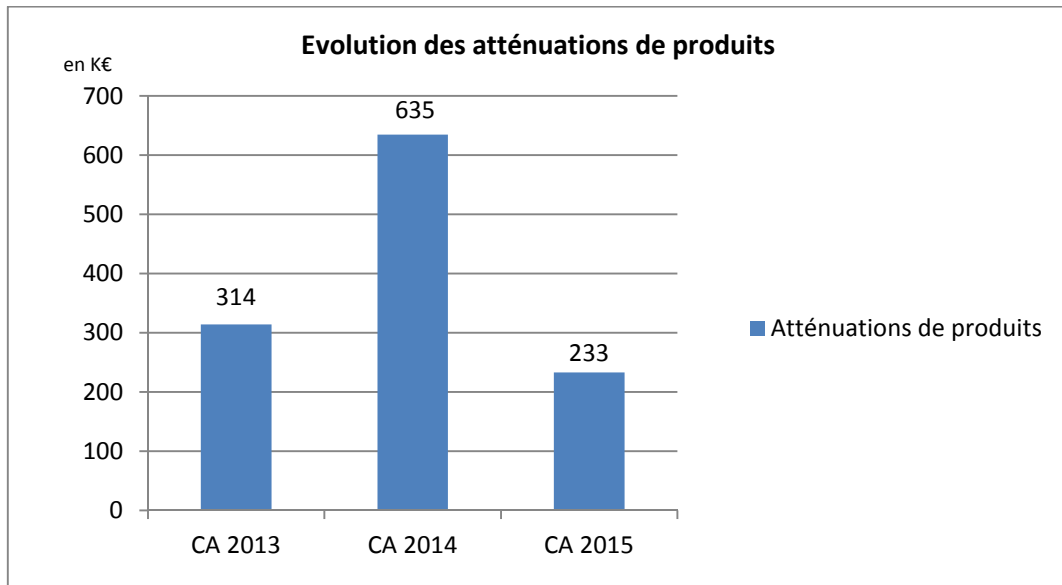


**Les charges exceptionnelles (chapitre 67)** se justifient par des écritures qui n'ont pas vocation à se reproduire. Elles représentent 0,20% et s'expliquent en 2015 par le remboursement de familles, notamment auprès des services de la Direction Restauration Education (42 K€) et le versement d'une subvention exceptionnelle au Rugby Olympique Club de Houilles/Carrières-sur-Seine (13 K€).



**Les atténuations de produits (chapitre 014)** représentent 0,69% des dépenses et sont en baisse de 63,27% par rapport à 2014. Elles correspondent principalement au reversement du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales) au titre de l'année 2015 (219 K€).

En 2014, 277 K€ avaient été prélevés au titre de la loi SRU (obligation de construction de logements locatifs sociaux). Les objectifs fixés ayant été atteints pour 2015 grâce au versement de surcharges foncières dans le cadre des constructions de logements sur le territoire, aucun prélèvement n'a été effectué.



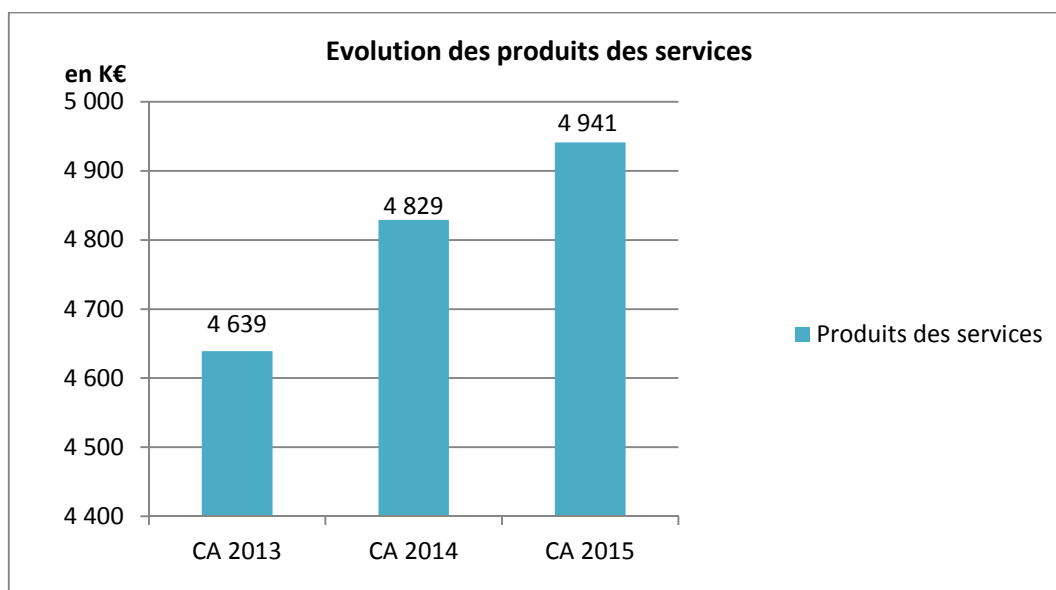


## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement 2015 s'élèvent à 42 582 K€ contre 39 249 K€ en 2014 soit une hausse de 8,49%.

(en milliers d'euros)	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Variation 2014-2015
(R70) Produits des services	4 639	4 829	4 941	2,33%
(R73) Impôts et taxes	21 566	21 639	22 616	4,52%
(R74) Dotations et participations	11 188	11 637	11 024	-5,27%
(R75) Autres produits de gestion courante	700	758	805	6,18%
(R013) Atténuations de charges	187	218	197	-9,78%
(R77) Recettes exceptionnelles	5 919	168	2 900	1623,77%
(R78) Reprises sur amortissements et provisions	0	0	100	-
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>44 199</b>	<b>39 249</b>	<b>42 582</b>	<b>8,49%</b>

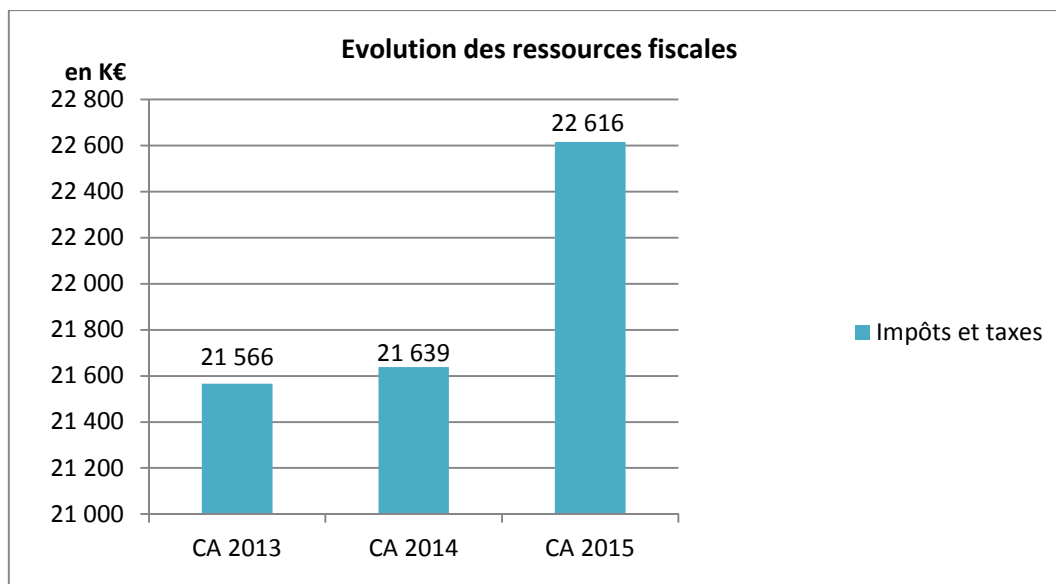
**Les produits des services (chapitre 70)** représentent 11,6% des recettes réelles de fonctionnement. En augmentation de 2,33% par rapport à 2014, elles regroupent les recettes liées à la cantine, à la petite enfance, aux centres de loisirs, aux études surveillées...



Les principaux postes concernent :

- les redevances des services périscolaires pour 1 805 K€ dont la restauration pour 1 413 K€
- les redevances des services sociaux pour 1 710 K€ dont la petite enfance pour 959 K€
- le remboursement par la CA des frais de personnel médiathèque pour 463 K€

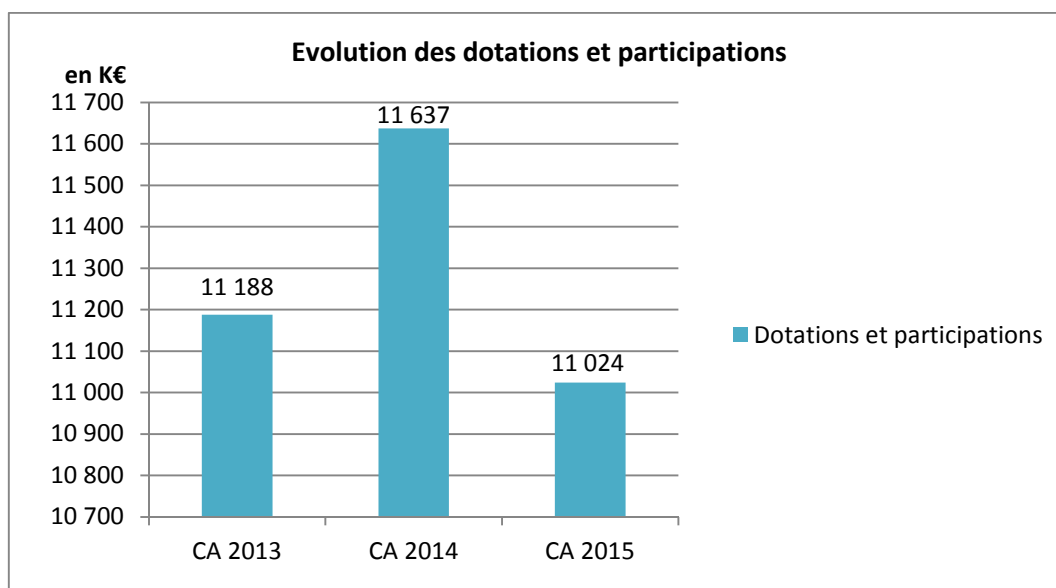
**Les ressources fiscales (chapitre 73)** représentent 53,11% des recettes de fonctionnement et s'élevèrent à 22 616 K€ en 2015. Grâce principalement à la dynamique des droits de mutation, elles sont en progression de 4,5% par rapport à 2014.



Elles sont composées principalement :

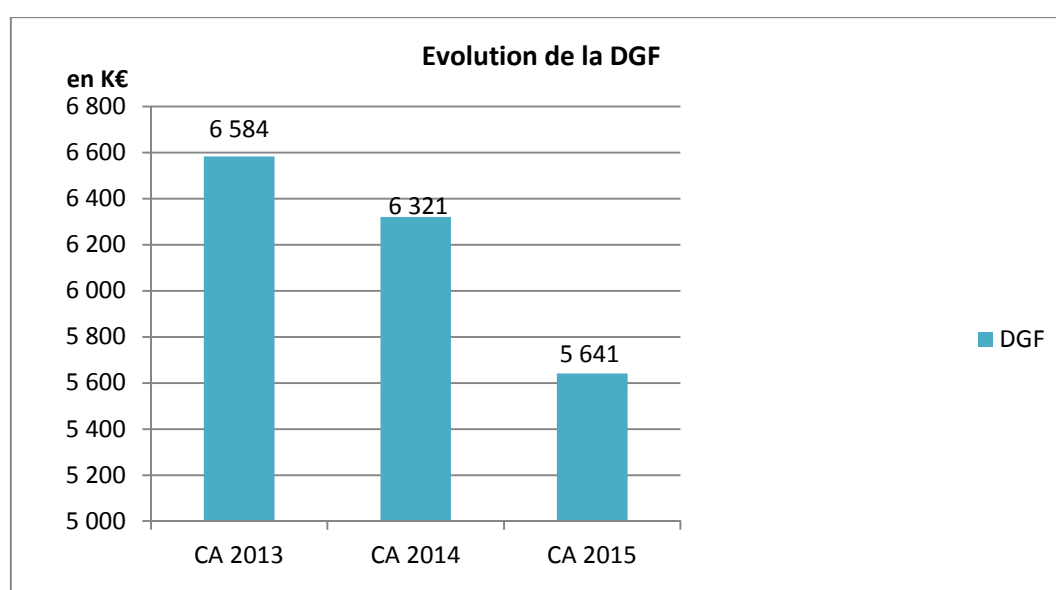
- de la fiscalité des ménages (15 854 K€)
- de l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération (2 942 K€)
- des droits de mutation (1 978 K€)
- des droits de stationnement (515 K€)
- de la dotation de solidarité communautaire versée par la CABS (460 K€)
- de la taxe sur la consommation d'électricité (456 K€)
- des droits de place des marchés (381 K€).

**Les dotations et participations (chapitre 74)** représentent 25,89% des recettes, en diminution de 5,27% par rapport à 2014 (- 613 K€).



Elles se décomposent comme suit :

- **Les dotations de l'Etat** : en 2015, la baisse des dotations se poursuit, en se cumulant à celle déjà appliquée en 2014 conformément aux décisions gouvernementales prises en la matière. La DGF (dotation globale de fonctionnement) diminue de 10,76%, soit - 680 K€. D'autre part, la ville n'est plus éligible à la DSU (dotation de solidarité urbaine)(- 104 K€ par rapport à 2014).



- **Les allocations compensatrices** issues des mesures fiscales dictées par l'Etat dont il prend la charge (fonds départemental de la taxe professionnelle, exonérations obligatoires en termes de taxe d'habitation et taxe foncière, dotation générale de décentralisation...) sont stables entre 2014 et 2015.
- **Les subventions de nos partenaires :**
  - o Le Conseil départemental des Yvelines : près de 331 K€ ont été versés, dont 256 K€ au titre de la petite enfance ;
  - o Le Conseil régional d'Ile-de-France au titre des transports scolaires (33 K€) ;
  - o L'Etat : 194 K€ ont été versés dont 172 K€ au titre de la réforme des rythmes scolaires ;
  - o La Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines : 2 132 K€ ont été versés au titre de la prestation de service ordinaire (PSO) et de la prestation de service unique (PSU).

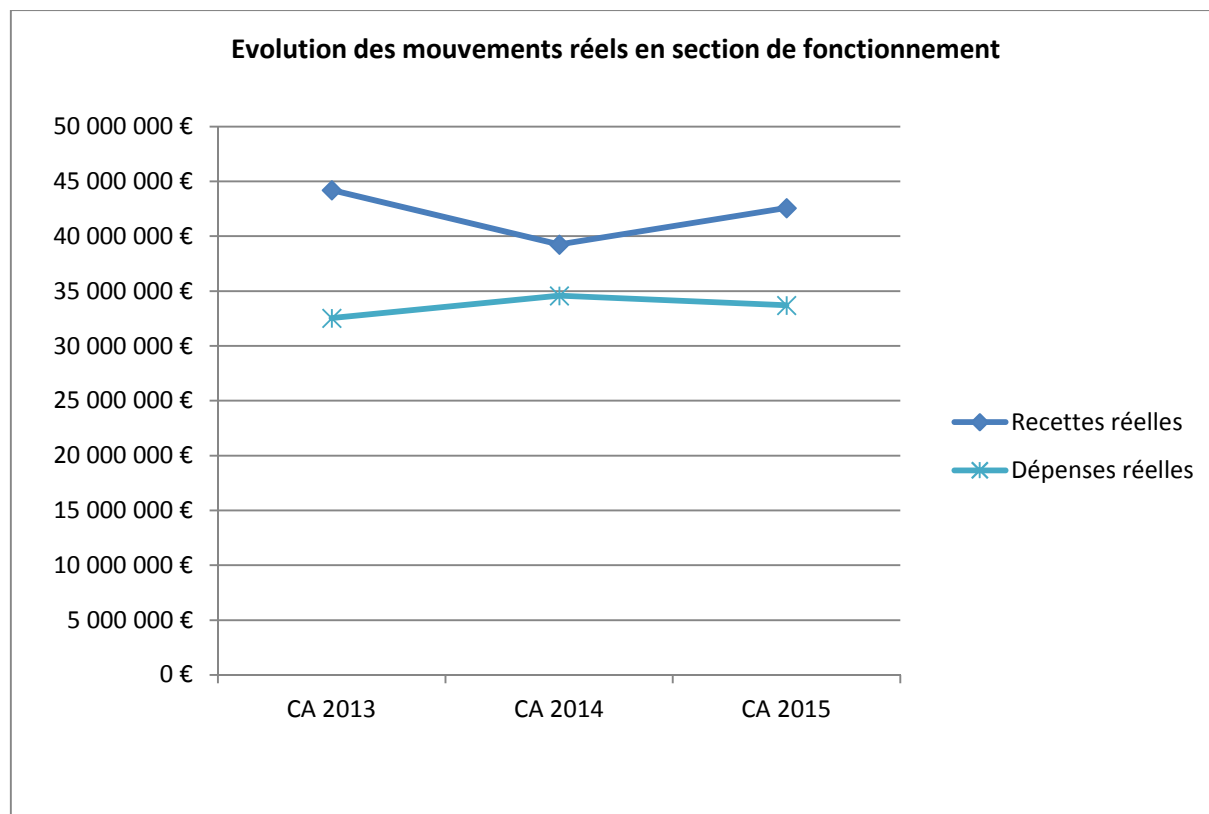
**Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)** sont en hausse par rapport à 2014 (+ 6,18%) et s'élèvent à 805 K€. Ils sont composés principalement des revenus des loyers et leurs charges connexes (eau, entretien des parties communes, refacturation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) que perçoit la ville en contrepartie de la location des bâtiments et logements dont elle est propriétaire (663 K€).

**Les produits exceptionnels (chapitre 77)** sont en très forte hausse et s'élèvent à 2 900 K€. Ils comprennent principalement l'indemnité versée par la société SOGAR au titre du protocole transactionnel signé dans le cadre des travaux de la ZAC Gare pour 1 700 K€, et la vente de biens mobiliers et immobiliers pour 959 K€ (dont 810 K€ au titre de la cession du bien sis 170 rue Paré).

**La reprise sur provisions (chapitre 78)** correspond à la reprise de la provision pour risques et charges de fonctionnement courant constituée en 2006, pour un montant de 100 K€.

## LES SOLDES DE GESTION

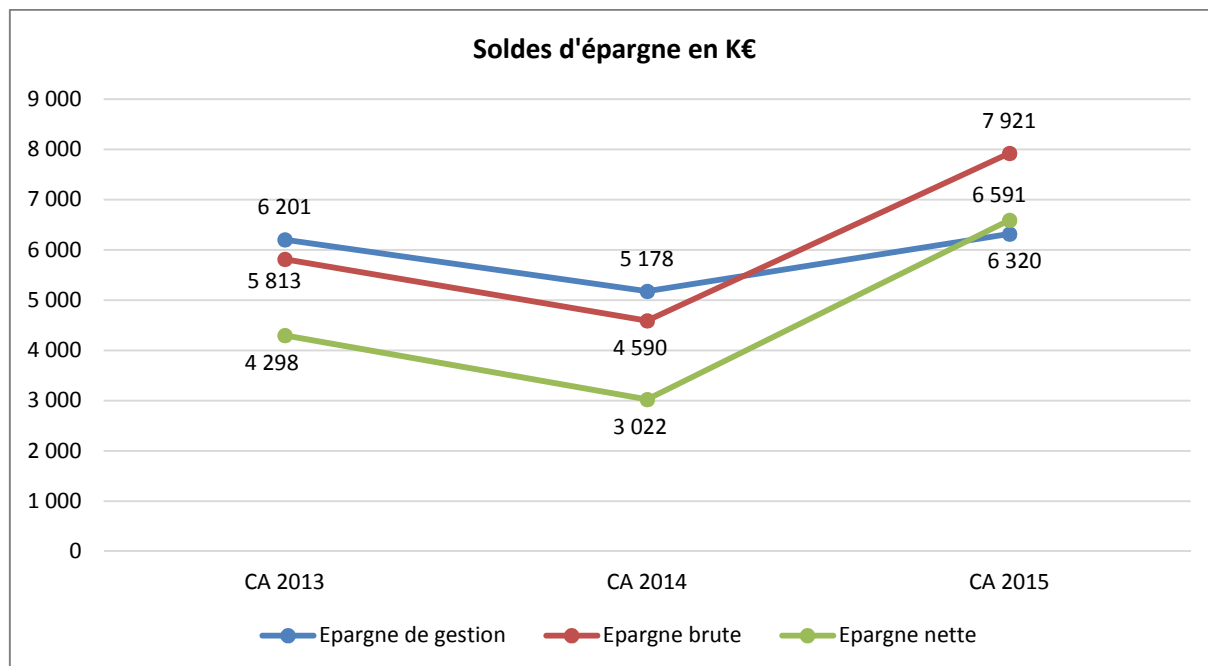
Entre 2014 et 2015, les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 3 333 K€, soit 8,49%, alors que les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de 885 K€, soit 2,56%.



Malgré la baisse conséquente des dotations de l'Etat, les recettes de gestion, c'est-à-dire les recettes réelles de fonctionnement hors produits exceptionnels, progressent néanmoins de 602 K€, soit une hausse de 1,5% par rapport à 2014. Parallèlement, nos dépenses de gestion, c'est-à-dire les dépenses réelles de fonctionnement hors dépenses financières et exceptionnelles, s'établissent elles en baisse de 540 K€, soit -1,6% par rapport à 2014.

Dans un contexte contraint, les efforts de rationalisation et d'optimisation a permis une augmentation de l'épargne de gestion de 22%, permettant ainsi de retrouver le niveau d'épargne de 2013.

Mais cette progression de 1 142 K€ de l'épargne de gestion en 2015 ne saurait être analysée comme un facteur d'embellie permettant d'envisager nos équilibres financiers futurs avec sérénité. En effet, cette épargne normalement destinée à assurer l'autofinancement de nos besoins d'investissements à venir ne sera même pas suffisante pour couvrir la baisse des dotations de l'Etat de l'exercice 2016 qui s'établira à 1 467 K€, 790 K€ au titre de la DGF et 677 K€ au titre de la péréquation de la taxe professionnelle.



La progression en 2015 de l'épargne brute, épargne de gestion corrigée des frais financiers et du solde des produits et charges exceptionnelles hors cessions, s'explique par deux principaux facteurs :

- La diminution des frais financiers (-19% par rapport à 2014) conséquence de la gestion active de notre stock de dette et des niveaux historiquement bas des taux d'intérêts
- Le versement de l'indemnité de 1 700 K€ dans le cadre du dossier de la ZAC Gare

La progression en 2015 de l'épargne nette, épargne brute corrigée du remboursement en capital de la dette, s'explique par une baisse de la charge d'amortissement de la dette existante de 238 K€, conséquence du paiement de la dernière échéance sur une ligne d'emprunt en 2014.

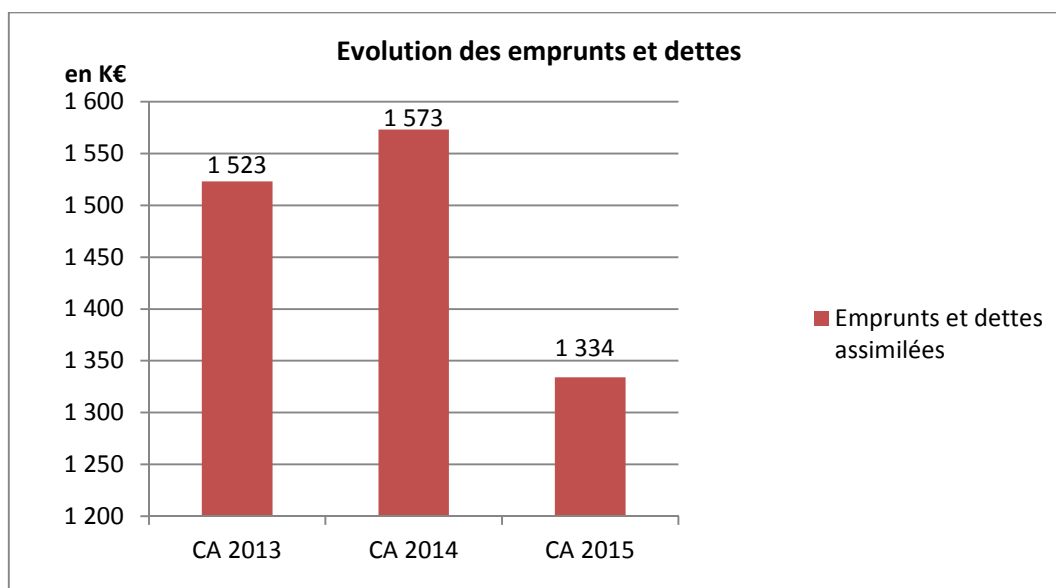
# LA SECTION D'INVESTISSEMENT

## LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 9 413 K€ et sont en diminution de 42,99%.

(en milliers d'euros)	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Variation 2014-2015
(D16) Emprunts et dettes assimilées	1 523	1 573	1 334	-15,19%
Opérations d'équipement	8 369	14 939	8 079	-45,92%
<i>dont Opérations d'investissement</i>	<i>2 098</i>	<i>2 492</i>	<i>559</i>	<i>-77,57%</i>
<i>dont (D20) Immobilisations incorporelles</i>	<i>181</i>	<i>96</i>	<i>209</i>	<i>117,71%</i>
<i>dont (D204) Subventions d'équipement versées</i>	<i>0</i>	<i>2 584</i>	<i>232</i>	<i>-91,02%</i>
<i>dont (D21) Immobilisations corporelles</i>	<i>4 671</i>	<i>6 576</i>	<i>6 302</i>	<i>-4,17%</i>
<i>dont (D23) Immobilisations en cours</i>	<i>1 419</i>	<i>3 191</i>	<i>778</i>	<i>-75,62%</i>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>9 891</b>	<b>16 512</b>	<b>9 413</b>	<b>-42,99%</b>

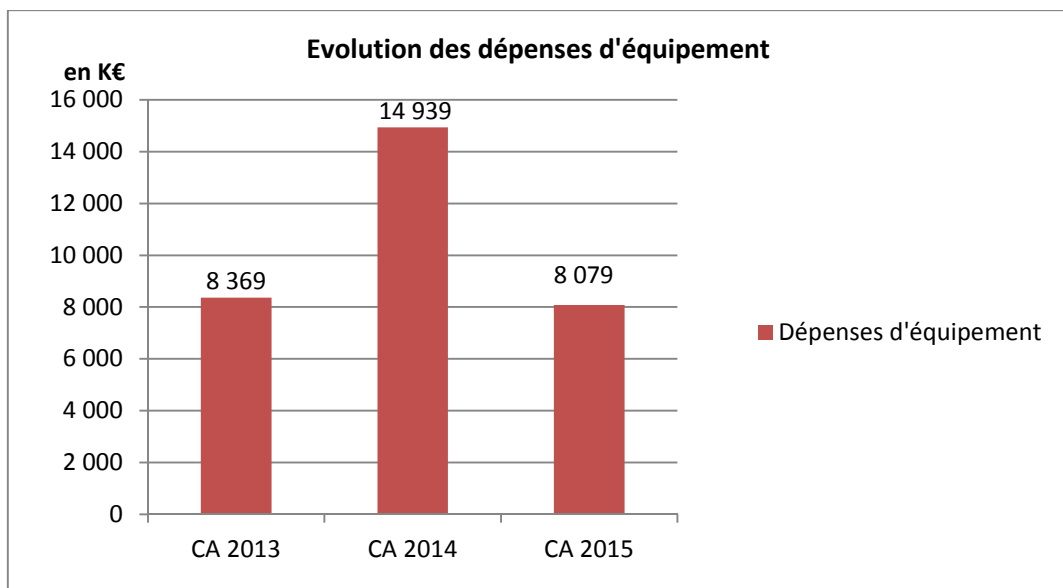
**Les emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)** s'élèvent à 1 334 K€ et sont en baisse de 15,19%. Ils sont principalement constitués par le remboursement du capital de la dette (1 330 K€).



**Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21, 23)** s'élèvent à 8 079 K€ et sont en diminution de 45,92%. Elles sont composées :

- Des immobilisations incorporelles hors opérations pour 209 K€ dont :
  - o Logiciel conservatoire pour 19 K€
  - o Licences Windows serveur pour 35 K€
  - o Logiciel gestion du temps pour 30 K€
  - o Dématérialisation de la chaîne budgétaire et comptable pour 24 K€

- Etude de surveillance de la qualité de l'air dans les bâtiments publics pour 17 K€
- Mise à jour des diagnostics d'accessibilité pour 18 K€
- Des subventions d'équipement (versement de surcharges foncières) pour 232 K€ dont :
  - 60 K€ pour l'opération 170 rue Ambroise Paré
  - 120 K€ pour l'opération 40/44 rue Vauquelin
  - 52 K€ pour l'opération 153 rue Condorcet
- Des immobilisations corporelles hors opérations pour 7 080 K€ dont
  - 230 K€ pour le réaménagement des locaux de l'état-civil
  - 251 K€ de remise en état des vestiaires du stade Baquet
  - 283 K€ de réfection de la couverture terrasse du parking silo
  - 1 171 K€ pour la création du centre de loisirs Velter
  - 658 K€ de réhabilitation intérieure et extérieure de l'école Réveil-Matin
  - 293 K€ de travaux divers de voirie
  - 1 450 K€ d'acquisitions foncières
- Des immobilisations incorporelles et corporelles votées en opérations pour 559 K€ dont :
  - 130 K€ pour le futur CTM
  - 267 K€ pour l'aménagement de la crèche des lutins





## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement 2015 s'élèvent à 3 595 K€ contre 2 777 K€ en 2014, soit une hausse de 29,45%.

(en milliers d'euros)	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Variation 2014-2015
(R10) Dotations, fonds divers	1 307	1 326	1 966	48,25%
(R13) Subventions d'investissement	342	1 444	1 626	12,59%
(R16) Emprunts	1 508	7	4	-50,74%
Autres recettes d'investissement	17	0	0	0,00%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>3 173</b>	<b>2 777</b>	<b>3 595</b>	<b>29,45%</b>

**Les dotations, réserves et fonds divers (chapitre 10)** s'élèvent à 1 966 K€ et sont composées du fonds de compensation de la TVA pour 1 564 K€ et de la taxe locale d'équipement pour 402 K€.

**Les subventions d'équipement (chapitre 13)** s'élèvent à 1 626 K€ pour 2015. Les principales subventions reçues concernent principalement :

- Le Contrat de développement de l'offre résidentielle pour 470 K€ (Conseil départemental des Yvelines) ;
- La réalisation de logements sociaux pour 420 K€ (CABS) ;
- La construction de la crèche des Lutins pour 202 K€ (Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines) ;
- La construction du Conservatoire de musique et de danse pour 149 K€ (Conseil régional d'Ile-de-France) ;
- Le fonds d'aménagement urbain pour 126 K€ (Conseil régional d'Ile-de-France) ;
- Le produit des amendes de police pour 112 K€.

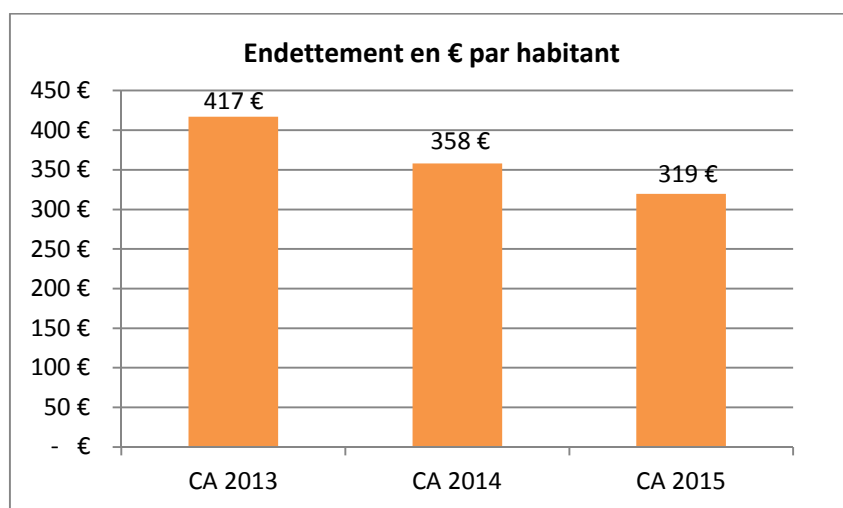
**Les emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)** s'élèvent à 4 K€ et concernent le versement des cautions des logements de la résidence des Belles Vues.

# L'ENDETTEMENT

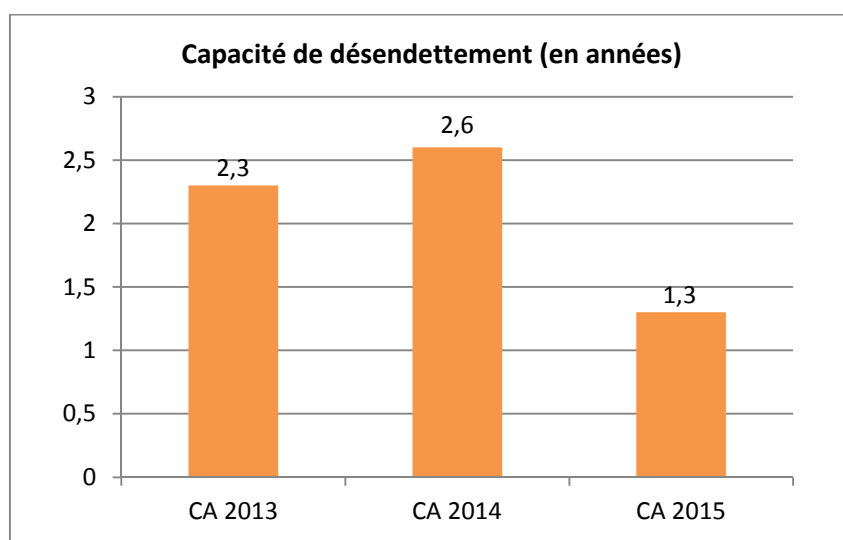
L'encours de la dette s'établissait à 10 422 K€ au 31/12/2015 soit une diminution de -1 330 K€ par rapport à la situation au 31/12/2014 (11 752 K€).

(en milliers d'euros)	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Variation 2014-2015
Encours de dette	13 321	11 752	10 422	-11,32%

L'encours de la dette s'élève à 319 € par habitant alors que la moyenne de la strate est de 1 099 € : la dette par habitant de la ville est donc largement inférieure (- 70,93%) à la moyenne nationale (source : Les collectivités locales en chiffres 2015 – communes de 20 000 à 50 000 habitants).



On observe une amélioration de la capacité de désendettement de la ville entre 2014 et 2015 de 50%.



# LES RESULTATS 2015

Le résultat de l'exercice 2015 dégage un excédent global de 8 412 K€ (contre 127 K€ en 2014), réparti comme suit :

- + 6 274 K€ pour la section de fonctionnement (contre + 3 267 K€ en 2014) ;
- + 2 137 K€ pour la section d'investissement (contre - 3 139 K€ en 2014).

Section	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement	Résultat d'exécution 2015	Résultat de clôture 2015	Solde des restes-à-réaliser	Résultat cumulé yc RAR
Fonctionnement	5 491 798,00	5 348 469,90	6 274 216,05	6 417 544,15		6 417 544,15
Investissement	-1 327 182,08		2 137 491,65	810 309,57	-3 337 851,32	-2 527 541,75
<b>TOTAL</b>	<b>4 164 615,92</b>	<b>5 348 469,90</b>	<b>8 411 707,70</b>	<b>7 227 853,72</b>	<b>-3 337 851,32</b>	<b>3 890 002,40</b>

A la clôture de l'exercice 2015, le SIVOM piscine des villes de Houilles et Carrières-sur-Seine présentait un excédent de la section de fonctionnement et un excédent de la section d'investissement. Sa dissolution a entraîné le transfert des résultats vers les deux communes membres, à hauteur des contributions de chacune d'entre elles.

Ainsi, les résultats du compte administratif 2015 se présentent comme suit :

Section	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'invest.	Résultat d'exécution 2015	Intégration résultats SIVOM piscine	Résultat de clôture 2015	Solde des restes-à-réaliser	Résultat cumulé yc RAR
Fonctionnement	5 491 798,00	5 348 469,90	6 274 216,05	275 507,81	6 693 051,96		6 693 051,96
Investissement	-1 327 182,08		2 137 491,65	7 168,77	817 478,34	-3 337 851,32	-2 520 372,98
<b>TOTAL</b>	<b>4 164 615,92</b>	<b>5 348 469,90</b>	<b>8 411 707,70</b>	<b>282 676,58</b>	<b>7 510 530,30</b>	<b>-3 337 851,32</b>	<b>4 172 678,98</b>

L'excédent global de clôture s'élève donc à 4 173 K€ en 2015 (contre 143 K€ en 2014).